

CONSEIL D'ADMINISTRATION EPCC TERRE DE LOUIS PASTEUR	Réunion du : 17 septembre 2015
Délibération n°2015-21	Rapporteurs: Marie-Christine CHAUVIN

Présents: 14
Votants : 18
Pour : 18 / contre : 0

Séance présidée par : M. LEFEVRE, puis Mme CHAUVIN à compter de son élection comme Présidente.

Sont présents : M. AMIENS, M. BACH, Mme BOURGEOIS, M. BRUNIAUX, Mme CHAUVIN, M. DAVID, M. FALGA, M. FASSETNET, M. FRANCONY, M. LEFEVRE, M. MOLIN, M. PERNOT, Mme SIMON, Mme VUILLEMIN-LAXENAIRE

Présents sans voix délibérative : M. PERRAULT (pour M. ROLLAND), M. LAMBEY (pour M. CHANET), M. ANCET (pour M. BONNIN)

Sont excusés : M. BAHI, Mme BARTHOULOT, M. BONNIN, M. CHANET, M. FICHERE, M. ROLLAND, M. SCHWARTZ, M. SERMIER, Mme TORCK

Donnent pouvoir : M. SCHWARZ à M. BACH, M. FICHERE à M. DAVID, M. SERMIER à M. LEFEVRE, Mme TORCK à Mme CHAUVIN

**LANCEMENT D'UNE PROCEDURE D'APPEL D'OFFRE : CHOIX D'UN PRESTATAIRE
POUR LA LEVEE DE MECENAT EN VUE DE LA REALISATION
DU PROJET DE « POLE PASTEUR » A ARBOIS.**

L'EPCC Terre de Louis Pasteur travaille en étroite collaboration avec ses collectivités adhérentes à la réalisation prochaine d'un « pôle Pasteur », centre de culture scientifique, dans l'enceinte de la maison Vercel, située en face de la Maison de Louis Pasteur à Arbois.

Suite aux études menées par le cabinet Objectif Patrimoine, le coût du projet a été chiffré, à 5,5 millions d'euros hors taxe environ.

Ce projet pourrait être en grande partie financé par du mécénat. Pour ce faire, il est proposé de s'adjoindre les services d'un prestataire spécialisé dans le domaine, dans l'objectif de lever un maximum de fonds pour contribuer au financement du projet dans la plus grande proportion possible.

Il est proposé de lancer un marché, selon la procédure d'appel d'offres, et de décliner ce marché, avec un prestataire unique et en un seul lot, de 3 phases :

- Une phase d'étude, pour analyser la faisabilité juridique et fiscale du projet d'utiliser le véhicule de collecte constitué par la fondation de la maison de Louis Pasteur de l'Académie des Sciences.
- Une phase d'étude, d'analyse, de proposition méthodologique qui devra être validée par l'EPCC, avant de rentrer dans la phase opérationnelle.
- Une phase opérationnelle qui commencera par une campagne de communication, et qui dans le même temps permettra la prise de contact avec les mécènes, devant aboutir à la signature de conventions de mécénat.

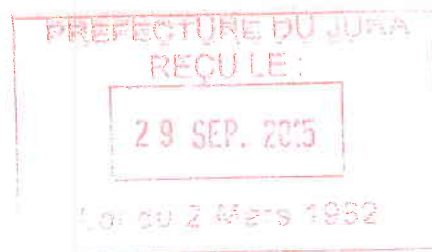
Le coût final de ce marché est difficile à évaluer à priori, puisque la rétribution du prestataire, au-delà d'une part fixe correspondant aux deux premières phases, sera indexée sur les sommes effectivement levées dans le cadre du mécénat. Des paliers de collectes sont instaurés, fixés à 500 000 pour le plus modeste, et allant jusqu'à 5 000 000 d'euros pour le plus ambitieux.


Les honoraires demandés par le prestataire retenu étant susceptibles de dépasser les 207 000 euros dans l'hypothèse où une somme très importante était collectée, il convient, par prudence, d'opter pour la procédure d'appel d'offres.

DELIBERATION N°2015-21 du 17 SEPTEMBRE 2015

Le conseil d'administration décide, à l'unanimité, de :

- *Valider le lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert pour le choix d'un prestataire pour la levée de mécénat en vue de la réalisation du projet de « pole pasteur » à Arbois.*
- *Autoriser le Directeur à signer tout engagement relatif à la mise en œuvre de la procédure marché*
- *Autoriser le Directeur à attribuer le marché conformément au choix qui aura été fait par la commission d'appel d'offres dans le respect des critères définis dans le règlement de consultation.*
- *Inscrire les sommes nécessaires à l'exécution du marché sur le budget principal de l'année 2016*



Délibération n° 2015-21 du 17 septembre 2015	La Présidente	Marie-Christine CHAUVIN 
Certifié exécutoire par transmission en Préfecture le	Et publication / Notification le :	29 SEP. 2015